



L'édito du maire

SOMMAIRE

L'ÉDITO DU MAIRE

Page 1

LE DOSSIER DU MOIS

Page 2

ÇA S'EST PASSÉ À PAILLET

Page 3

EN BREF ...

Page 4

ÇA VA SE PASSER À PAILLET

Page 5

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Page 5

LA NATURE À VOTRE PORTE

Page 6

L'AVENIR PAILLETON

Page 8



FABIENNE HURMIC

Chères Pailletonnes, chers Pailletons,

Les événements récents autour de l'eau dans notre commune nous rappellent une réalité que nous devons regarder en face : l'eau n'est pas une ressource inépuisable.

Pendant longtemps, dans nos villages, l'eau était considérée comme quelque chose d'acquis, les sources coulaient à flot...et il suffisait d'ouvrir le robinet pour qu'elle coule.

Pourtant, derrière ce geste quotidien se trouvent des captages, des canalisations, des réseaux parfois très anciens, des sources, des ouvrages, des contrôles sanitaires et des personnes qui travaillent chaque jour pour assurer notre alimentation en eau potable.

Aujourd'hui, le changement climatique, les périodes de sécheresse plus fréquentes, les épisodes de fortes chaleurs, mais aussi le vieillissement des réseaux nous obligent à regarder la question de l'eau autrement. Nous devons anticiper.

Depuis plusieurs années nous perdions plus de 40 pour cent d'eau sur Paillet et pour nous le rôle d'une municipalité ce n'est pas d'attendre qu'une difficulté devienne une crise pour commencer à chercher des solutions. Grâce à la participation citoyenne et aux services du syndicat des eaux et de la Suez nous avons trouvé à ce jour plus de 66 fuites...

Ces recherches que nous avons engagées depuis notre élection sur les ressources en eau de Paillet ont permis de mieux comprendre l'histoire de nos réseaux, de nos sources et des ouvrages qui ont alimenté certains secteurs de notre commune au fil des décennies.

Anticiper, ce n'est pas dramatiser. C'est être responsable.

Nous devons identifier les difficultés avant qu'elles ne deviennent des situations d'urgence, avant que cette ressource ne vienne à manquer ; les services de l'Etat sont aussi en alerte sur ce sujet.

Nous savons que les habitants peuvent être inquiets ou exaspérés lorsque survient une coupure, une fuite ou une difficulté sur le réseau. Nous le comprenons parfaitement. L'eau est un besoin essentiel et chacun doit pouvoir compter sur un service fiable.

Cette réflexion dépasse largement notre commune. Elle concerne notre territoire tout entier et les générations qui nous suivent. Nous devons préparer Paillet aux défis qui nous attendent. L'eau est un bien essentiel. La protéger, c'est protéger notre commune, ses habitants et l'avenir de nos enfants.

Votre maire dévouée et à votre écoute.

Fabienne Hurmic

La crise de l'été : que s'est-il passé pour l'eau à Paillet ?

Sans la sécheresse, il ne se serait rien passé. Tout a donc commencé mi-juin avec une alerte sur le niveau d'eau dans les réserves. Le prestataire de service, la Suez, alerte le syndicat des eaux que des coupures d'eau seront inévitables à partir du 26 juin si rien n'est fait pour réduire la consommation d'eau. C'est le forage de Langoiran qui capte la nappe de l'éocène qui n'arrive plus à fournir. Il dessert Tabanac, Le Tourne, Lestiac, Capian et Haux. Non pas que la nappe soit à sec mais ce sont les capacités de pompage qui sont limitées. Paillet a son propre forage qui pourrait théoriquement être appelé en renfort sauf que... le réseau de canalisations est dans un tel état qu'une bonne partie de ce qui pourrait servir part dans le sol : environ 40% de perte d'eau.

C'est énorme mais la situation n'est pas nouvelle, elle dure depuis près de 30 ans et les prestataires de service se sont succédé sans que rien ne change. Et sans que les municipalités qui ont été aux affaires n'y puissent rien puisque les mairies n'ont pas la gestion de leur réseau d'eau potable.

Mais cette fois, comme la situation est particulièrement tendue, la Suez décide de s'atteler à la réparation du réseau. Pendant les deux mois d'été, l'entreprise a colmaté les brèches, fait des trous dans le sol pour réparer les fuites. C'est la raison pour laquelle plusieurs coupures de l'alimentation en eau ont eu lieu : il a fallu notamment couper les vannes d'alimentation de quartiers entiers, notamment au centre bourg pour remplacer des installations trop vétustes. Les techniciens de l'entreprise ont travaillé durement dans des conditions difficiles, parfois même de nuit pour mieux entendre le bruit caractéristique des fuites lorsque personne ne tire d'eau.

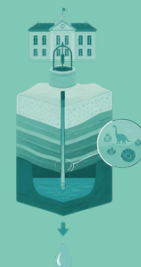
La mairie s'est fortement impliquée dans le processus en relayant les demandes de repérage des fuites et les Pailletons aussi en signalant les endroits où ils estimaient en avoir décelé une. Un travail collectif qui a permis de réparer plus de 60 (!!!) fuites en deux mois. Mais il reste encore en suspend une « méga-fuite » de plusieurs dizaines de mètres cubes.

C'est là que l'histoire prend un tour digne d'un film de Pagnol. Par divers recoupements, il est apparu qu'une source ancienne qui alimentait le secteur de Gageot pour usage non alimentaire depuis près d'un siècle avait fini par être raccordée au réseau principal. Et que, souvent sans le savoir, une bonne partie des habitants du quartier y étaient raccordés, soit exclusivement, soit avec le réseau Suez. On a un temps cru que c'était là l'origine des mètres cubes perdus. Un forage ancestral qui a subitement pris fin une semaine après sa découverte lorsqu'un de ses tuyaux a explosé mi-septembre. De fait, désormais, tout est revenu dans l'ordre et l'eau consommée provient désormais exclusivement des réseaux « officiels », le syndicat des eaux ayant décidé de couper la source... à sa source. Précisons cependant que même si potentiellement, de l'eau de la source a pu se retrouver mélangée au réseau Suez, les teneurs en polluants sont demeurées faibles. Mais cela montre à quel point le sujet de l'eau devient essentiel. D'autant que la fuite principale coule toujours. Et que la Suez est toujours à sa recherche.

D'OÙ VIENT L'EAU ?

Globalement, elle vient du forage de Paillet. Sauf pour les hauteurs pour lesquels elle vient de Langoiran où le pompage principal est situé sur la place de la mairie.

C'est un forage très ancien pour une eau encore plus ancienne puisqu'elle date de l'éocène (55 à 34 millions d'années et oui, les dinosaures avaient déjà disparus). Elle s'est lentement infiltrée depuis le Massif Central actuel où elle est tombée il y a des millions d'années avant de se retrouver piégée en sous-sol. De fait, elle est particulièrement pure... et précieuse.



ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION

Les communes n'ont pratiquement plus aucun pouvoir en matière de gestion des eaux. Sauf certaines grosses collectivités qui ont gardé le contrôle de leur ressource et gèrent leur approvisionnement. En France, 30% de la population reçoit de l'eau gérée par leur municipalité ou leur CdC.

Ici, à Paillet, la commune a délégué ses pouvoirs à un syndicat (le SIAEPA) qui rassemble les communes de Capian, Langoiran, Le Tourne, Lestiac-sur-Garonne, Paillet, Tabanac et Villenave-de-Rions. Ceci pour avoir théoriquement plus de poids dans la gestion de son eau. À son tour, depuis 2017, le SIAEPA a confié à la Suez toutes ses missions de fourniture et de gestion de l'eau potable. Durant toute cette crise, la mairie est venue en appui des travaux de réparation et a essayé de préserver au mieux l'intérêt de ses concitoyens. Notamment en demandant à la Suez d'effectuer les coupures le lundi pour moins gêner l'activité des commerçants du centre-bourg.

Un « pôle médical » voit le jour en centre-bourg

C'est un résultat exemplaire de la méthode municipale. Un nouveau pôle médical vient de voir le jour sans qu'il soit nécessaire de dépenser beaucoup.

Début juillet, Paillet n'avait plus qu'un seul médecin après le départ en retraite du docteur Thorrignac. Celui-ci a laissé son cabinet après

plusieurs décennies passées à Paillet. Un cabinet dont les murs appartiennent à la commune. Il importait donc de réagir vite.

C'est que l'enjeu était de maintenir (voire développer) une offre de soins pour tous les Pailletons et les villages environnants. L'autre enjeu : aider notre pharmacie en l'aidant à conserver, au minimum, son chiffre d'affaires. Parce qu'il n'y a pas d'exception : plus il y a de médecins à proximité immédiate d'une officine, plus celle-ci se porte bien. Et la mairie tient à ce que la pharmacie se maintienne dans le village, voire qu'elle se développe.

C'est une élue du conseil municipal, Morgane Mercier, qui s'est attelée à cette tâche et avant même que le départ du docteur Thorrignac ne soit effectif, elle avait trouvé son remplaçant, Antoine Bonnefond. Mais surtout, il est apparu que l'ancien cabinet médical était beaucoup plus vaste qu'on ne pouvait le penser et que le docteur Thorrignac n'en utilisait qu'une petite partie. D'où l'idée qui a germé de rassembler ici plusieurs professionnels de santé et donc de créer une sorte de « centre médical » éclaté en centre bourg qui comprendrait ce bâtiment municipal, la pharmacie, également hébergée dans un local municipal, tout comme le cabinet du docteur Schuck, de l'autre côté de la route.

« L'idée du médecin de famille »

Une coopération d'autant plus aisée que les deux médecins, Schuck et Bonnefond, se connaissent et « on avait déjà évoqué le fait de s'installer ensemble » souligne Antoine Bonnefond. « Le départ du docteur Thorrignac a hâté les choses. » Le nouveau médecin est un peu plus jeune que son homologue puisqu'il a fini son internat en 2022. Il a ensuite commencé sa carrière à Langoiran, en remplaçant le docteur Perrelle : « J'ai toujours voulu m'installer en semi-rural.

C'est un exercice plus intéressant, les liens sont différents. En ville, il n'y pas de service sur le long terme. Ici, ça ressemble plus à l'idée que je me fais d'un médecin de famille. ». Natif du Bassin d'Arcachon, il n'est pas dépaycé et son objectif à court terme est « d'avoir une patientèle fixe. » Et surtout d'instaurer « une dynamique de groupe » puisqu'il sera en lien avec son confrère de Paillet mais aussi avec le cabinet médical de Langoiran : « Il n'y a rien de formel, on reste libres au jour le jour mais le but est de pouvoir se réunir sur les cas compliqués comme ça peut se faire à l'hôpital. »

« Accessibilité, visibilité et partage »

D'autant plus qu'un acteur supplémentaire entre en jeu. Ou plutôt des actrices. Les trois infirmières libérales de Paillet, jusqu'à présent logées dans un local privé avenue du Chêne Vert, rejoignent l'aventure et profitent des espaces vacants à côté du nouveau médecin pour s'installer à leur tour. A compter de la mi-octobre, Dominique Bouvot, Charlotte Joie et Julie Martini intégreront peu à peu leur nouveau local. Et cela changera forcément leur quotidien : « Accessibilité, visibilité et partage » sont les trois raisons principales qui les ont conduites à intégrer le nouveau pôle. « Personne ne venait là où l'on était, on n'était pas visibles et il n'y avait aucun moyen de se garer. » Dans un métier de plus en plus contraint où les déplacements deviennent toujours plus compliqués, elles apprécient de pouvoir recevoir les patients qui pourront venir à leur futur cabinet. Mais aussi « dans l'avenir, il faudra qu'on travaille plus avec les médecins, qu'on fasse plus de consultations. Ça nous permettra de mieux suivre les patients qui ont des maladies chroniques. Mais aussi de mieux gérer les situations sociales. » Si actuellement elles travaillent essentiellement avec la maison de santé de Langoiran, cette nouvelle donne leur permettra de se recentrer et de « mieux communiquer avec les médecins ».

C'est une bonne nouvelle pour les Pailletons : avec peu de moyens, la commune se dote d'un petit « pôle médical » qui permettra un meilleur suivi des patients.

De la peinture, pas mal, de l'huile de coude, beaucoup, et un petit peu de savoir-faire : c'est ce qu'il a fallu pour mettre sur pied un ensemble médical qui tient la route.

Durant tout l'été, des élus et des citoyens bénévoles se sont relayés pour remettre à neuf un local médical qui avait beaucoup vieilli avec le temps.

Et qui peut désormais accueillir médecin et infirmières.

Résultat : un investissement minimal pour la commune et un résultat maximal pour ses habitants.

On est loin d'un projet surdimensionné et cela correspond parfaitement à l'esprit de la nouvelle municipalité : faire du mieux possible avec le peu de moyens à disposition.



Ça s'est passé à Paillet



Au printemps, on avait installé des poubelles sur la place de la mairie. A la rentrée, ce sont les bancs de la place qui ont été repeints à neuf. Mais ils ont toujours leur look très années 80...



Deux range-vélos ont été installés en centre bourg. L'un est à côté des bâtiments du centre de loisirs, l'autre à côté de la halle des sports. Cela devrait encourager les déplacements en vélo au quotidien pour ceux qui tiennent à leur forme et à celle de l'air. Par ailleurs, les arceaux situés face à la pharmacie, très peu utilisés parce que très peu visibles, seront bientôt installés sur la place de la mairie où on les verra mieux.



Les lignes de bus de proximité du Sud-Gironde s'étendent peu à peu. Il existait déjà un arrêt de transport à la demande avec un arrêt « Salle des Fêtes ». Désormais les hauteurs de la commune sont desservies par un arrêt aux Sablots.

Les normes d'hygiène de la cantine scolaire sont très strictes. Elles sont bien gérées par nos deux agents de la cantine mais en prévision d'un audit, il fallait effectuer des travaux de remise aux normes. Cela été fait cet été, en pleine canicule. Outre les élus qui se sont colletés aux tâches les plus simples, nous avons cette fois fait appel à des professionnels, notamment pour l'électricité.

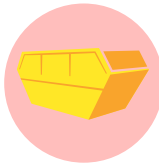


Durant les méga-feux de l'été, la générosité des Pailletons s'est exprimée grâce à une collecte réalisée par la commune. Mais le soir même, la CdC à l'initiative de cette collecte nous avertissait qu'on avait trop récolté pour les sinistrés. Nous avons donc gardé les dons des Pailletons jusqu'à ce qu'ils redeviennent utiles. En septembre, Fabienne Hurmic et Joël Fouqueur sont donc allés les porter au Secours Populaire qui les redistribuera bien aux sinistrés des incendies.



L'été, c'est le meilleur moment pour travailler à l'école. On en a donc profité pour repeindre, nettoyer et tout remettre sur pied. Encore une fois, avec les moyens municipaux : les élus et les employés communaux aux pinces pour remettre au propre le préau, nettoyer la cour, lisser les aspérités dans lesquelles les enfants s'entraient... Et aussi refaire une évacuation d'eau bouchée qui laissait l'eau de pluie stagner dans la cour.

En bref...



Location de la benne de la mairie

Du mois d'octobre au mois de mars, la mairie tient à la disposition des habitants une benne destinée à enlever les déchets qui sont ensuite apportés par nos soins à la déchetterie.

Il suffit d'en faire la demande 15 jours à l'avance et de respecter les consignes : ne pas mettre autre chose que des déchets verts lorsqu'elle est utilisée pour cela. La terre et le remblai ne sont pas acceptés.

Et bien trier les matériaux par catégorie lorsqu'il s'agit des encombrants.

Tarifs : Encombrants : 45 €

Déchets verts : 25 €

Personnes de plus de 80 ans et porteurs de handicaps : 15 €



Horaires de tonte et de bricolage

Un petit rappel des horaires pour faire du bruit, en particulier concernant les travaux de jardin et d'intérieur bruyant ;

• **Du lundi au vendredi :** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

• **Le samedi :** de 9h à 12h et de 15h à 19h.

• **Le dimanche et les jours fériés :** de 10h à 12h

Autre petit rappel aussi : un peu de tolérance, de patience et une discussion entre voisins permettent de moduler légèrement ces horaires pour le bien de tous.



Location de la sono

La mairie est équipée de sonos de qualité qui peuvent se louer pour vos événements (en respectant bien évidemment la tranquillité du voisinage, cela va sans dire).

-Une « petite » sono IMG Stage Line (2 enceintes, 1 ampli, un lecteur CD, 2 micros et une table de mixage simple) pour 250 € le week-end

-Une « grande » sono de qualité professionnelle Yamaha MG16XU (2 enceintes Yamaha DXR12, 1 ampli, un lecteur CD, 2 micros et une table de mixage 16 canaux, caisson de basse Yamaha DSX15 de 600 W) pour 500 € le week-end. Cette sono ne peut être louée qu'à des professionnels ou des amateurs très avertis.

Dans les deux cas, une caution de 1 500 € sera demandée.



Devenir partenaire de l'Avenir Pailleton

L'Avenir Pailleton lance une grande campagne de partenariat pour poursuivre son développement. L'argent récolté servira à équiper le club en matériel sportif (jeux de

maillots, matériel...), mais également pour la vie générale du club. Rappelons que ces dons sont en partie exonérés d'impôts : si on donne 100 €, on n'en dépense que 33 € en réalité. Les professionnels peuvent en outre échanger leur don contre une visibilité lors des événements. Contacter Christophe Pechambert au 06.10.64.08.77



Amélioration de l'habitat

Il reste encore deux ans mais après, ce sera trop tard. Deux ans pour se faire aider, financièrement ou pas, pour rénover un logement. Que ce soit pour sa maison

actuelle ou à venir, ou pour un bien que l'on met en location. C'est la Communauté de Communes qui a lancé une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) et l'on peut obtenir des aides conséquentes (jusqu'à 80%, ça vaut le coup!) pour plusieurs types d'amélioration :

-économies d'énergie, bien sûr

-aide au maintien à domicile de personnes âgées

-assurer un meilleur confort de vie dans un logement vétuste

-aider les propriétaires à mettre en location un logement vacant

-aider les copropriétaires à rénover leur bien.

-ravalement de façade

Le conseil est entièrement gratuit. Et encore une fois, il reste un peu moins de deux ans avant que l'opération arrive à sa fin.

Vous pouvez donc prendre rendez-vous pour un conseil ou une estimation à l'Espace Conseil France Renov du Sud Gironde, au 05 56 33 88 70 ou infoenergie33@solih.fr ou lors de permanences gratuites :

À Cadillac – Maison France Services, 4 route de Branne

• 1er jeudi du mois : 14h–17h

• 2e jeudi du mois : 10h–12h

À Podensac – Mairie, 11 place Gambetta

• 4e mardi du mois : 14h–17h

• 4e vendredi du mois : 10h–12h



Horaires de la déchetterie

Depuis septembre, la déchetterie de Béguey est revenue aux horaires d'hiver :

Lundi de 13h30 à 17h15.

Du mardi au samedi : 9h00-12h30/13h30-17h15.

Ces horaires seront valables jusqu'au 15 juin 2027.



PLUI

Le PLUI ? C'est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. En gros, c'est ce qui va déterminer l'utilisation des sols pendant les

années à venir sur la commune mais aussi sur toutes les communes de la Communauté des Communes. Il prévoit une augmentation de 17% de la population de la CdC. Pour rappel, la municipalité s'était opposée à la construction prévue de deux lotissements aux deux extrémités du village au printemps dernier. Un commissaire enquêteur viendra prendre les avis de tous les citoyens à Paillet le vendredi 13 novembre de 14 à 17h, salle Daniel Hougas. Si vous ne travaillez pas, vous pourrez déposer vos commentaires après avoir consulté le PLUI sur le site de Convergence Garonne (recherchez « PLUI » sur le moteur de recherche du site).

Ça va se passer à Paillet

18
Octobre

Randonnée Octobre rose

Salle Daniel Hougas à partir de 18h



organisée par les pompiers de Cadillac
Départ à 9h de Paillet (aire de loisir derrière la mairie). Petit déjeuner à mi-parcours. Apéritif en fin de parcours à Cadillac.
Longueur : 7 km (plat et facile)

21 au 27
Octobre

Ici nos savoir-faire



Une semaine de portes-ouvertes dans les entreprises artisanales de la région
Détails sur <https://www.made-in-nouvelle-aquitaine.fr/ici-nos-savoir-faire/>

31
Octobre

Atelier Halloween



de 18h à 21h - Salle 4 (à côté de la mairie)

Maquillage, soupe à la citrouille, animation bolas, buvette et bonbons.
Organisé par Générations Paillet.



8
Novembre

Troc Plantes

De 10 h à 18 h au Château du Broustaret à Rions

19
Décembre

Grand bal Trad



Salle Daniel Hougas

Stage de musique (14h-18h) puis initiation aux danses trad' (18h-19h) Restauration à partir de 19h. Bal à partir de 21 heures (La ménagerie ; Solune en duo ; Les Tradopithèques ; Duo DMC)
Prix libre mais nécessaire.

31
Décembre

Réveillon de la Saint-Sylvestre



Passez à 2027 à Paillet ! Grâce à Générations Paillet qui organise, à la salle polyvalente Daniel Hougas, un grand réveillon avec tout ce qu'il faut. Et notamment de la musique avec Sussie et Terry, duo de reprises pop, rock et chanson puis un DJ set jusqu'au bout de la nuit.
Et pour le repas, on met les petits plats dans les grands :
Apéritifs et buffet
Foie gras aux figues
Suprême de pintade sauce forestière
Assiette de fromages
Profiteroles nappée chocolat

70€ par personne

Menu et entrée enfants : 25 € (prix coûtant)

Les réservations sont à prendre rapidement (avant le 1er novembre) au 06 82 40 31 49

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Une association à venir pour le patrimoine

Une église édifiée au XIII^{ème} siècle, un lavoir, un port, des arbres remarquables, une halle ancienne...certes, ce n'est pas Saint-Emilion ni même nos voisins de Rions. Mais Paillet, pour qui prend la peine d'y jeter un œil, a quand même des atouts patrimoniaux qui méritent d'être mis en valeur. C'est le but de cette rubrique d'en parler au plus grand nombre pour découvrir notre territoire et se l'approprier. Mais c'est aussi et surtout le rôle de l'Association des Amis du Patrimoine de Paillet. Une association qui va naître prochainement et qui s'est donnée pour but de travailler avec la mairie pour préserver et promouvoir un patrimoine que l'on ne prend pas assez le temps de considérer. Pour Madeleine Deschamps, à l'origine de l'initiative, c'est la défense et la protection de l'église contre les outrages du temps (et aussi ceux des pigeons) qui a été le moteur de l'idée. Avant que de s'aviser que d'autres bâtiments pouvaient aussi être dignes d'un intérêt. L'association ne se donne donc d'autre limite à son champs d'action que celui du territoire de la commune. Elle reprend ainsi l'objet et les objectifs d'une précédente association qui avait existé auparavant. Et pour ce faire, très rapidement après sa constitution définitive, elle entreprendra notamment des concerts à l'église ainsi que des événements, culturels ou non, afin de réunir un maximum de monde autour de la notion de patrimoine.

Et aussi pour récolter les fonds nécessaires à la réparation des bâtiments. Parce que le patrimoine, c'est aussi et avant tout un moyen de se réunir au sein du village.

Pour l'instant, l'association cherche encore des bénévoles et des adhérents pour pouvoir se lancer. Si vous aussi, vous pensez que Paillet mérite qu'on préserve ses richesses, vous pouvez contacter Madeleine Deschamps pour l'aider à créer l'AAPP : madeleinedeschamps9@gmail.com ou 06 78 62 22 85. Le patrimoine vous le rendra !



La Grue cendrée

Nous souhaitons à chaque publication de notre bulletin vous faire découvrir le patrimoine naturel de notre belle commune. Cette première espèce, vous l'avez forcément déjà vue passer dans le ciel du village !

Les premiers vols ne vont pas tarder à faire leur apparition et seront visibles pendant plusieurs semaines au-dessus de notre commune.

L'un des plus grands et élégants oiseaux d'Europe

Avec une envergure allant de 2 m à 2,40 m, et un poids pouvant atteindre 6 kg, la grue cendrée est un oiseau imposant. Sa tête noire et blanche est marquée par une tache rouge à son sommet. Cette tache n'est pas composée de plumes mais constitue une petite calvitie où se concentre une grande densité de vaisseaux sanguins. Sa silhouette élancée et gracieuse est marquée lorsqu'elle est posée au sol, par un panache noir à l'extrémité de son corps, que l'on pourrait prendre pour sa queue. Mais il s'agit en fait de l'extrémité de ses ailes repliée qui dissimulent sa queue courte, seulement visible en vol.

Un migrateur organisé et performant

Nicheuse en Europe du Nord, où elle occupe de vastes zones marécageuses, elle quitte ses quartiers de reproduction pour fuir l'hiver et migre à travers l'Europe. Pour se déplacer efficacement, les grues forment des grands « V » dans le ciel. L'oiseau de tête fend l'air, il subit la résistance maximale et se fatigue le plus. Les grues placées juste derrière lui se positionnent à environ 45 degrés pour exploiter le sillage porteur et le tourbillon ascendant de l'ailier de devant. Ce mécanisme fonctionne un peu comme des cyclistes qui roulent en peloton. Chaque année environ

360 000 grues traversent la France. Lors de ces vols en « V », elles ont un cri très caractéristique qui, si on le retranscrit, est un « grou grou » qui lui a d'ailleurs donné leur nom dans bon nombre de pays. Leur altitude de vol varie de 200 à plus de 1500 m. Si les vents sont porteurs et puissants, la grue se déplace à plus de 100 km/h et peut alors traverser la France en une journée !

Un oiseau protégé et surveillé

L'espèce est protégée en France depuis 1967. Avant, entre 1880 et 1965, la chasse et la destruction des sites de nidification (assèchement des zones humides) ont conduit à l'élimination des populations nicheuses de toute la moitié sud de l'Europe (dont la France). Depuis sa protection, l'espèce recolonise progressivement son ancien territoire mais est encore loin d'avoir retrouvé ses populations d'antan. Elle connaît encore aujourd'hui d'importantes menaces : la surexploitation des forêts marécageuses nordiques détruisant une partie des zones de reproduction, la modification des sites de stationnement et d'hivernage (chênaies), qui fournissent une nourriture abondante, au profit de l'intensification de l'agriculture, la très forte dépendance à un nombre restreint de sites de halte migratoire, et enfin une mortalité due à des collisions avec les lignes électriques.



Grues cendrées en halte migratoire (©Pixabay).

VIE MUNICIPALE

La démocratie locale en action à Paillet

La première réunion de la commission démocratie locale s'est réunie en octobre. Avec pour thème les inondations de février dernier et les enseignements à en tirer. Une vingtaine de participants sont venus apporter soit leur expérience pour ceux qui ont été touchés par les inondations de février, soit leurs idées pour les sinistrés comme pour ceux qui ne l'ont pas vécu de l'intérieur. Une expérience de démocratie locale positive car au delà des échanges, il s'agira à terme d'émettre des propositions concrètes qui seront présentées en conseil municipal. Ces premiers échanges ont permis de dégager des pistes qui ramènent toutes plus au moins au manque de préparation de l'événement. Clairement, il est apparu que tant du côté de la municipalité que des premiers riverains touchés, on a perdu trop de temps entre le moment où l'inondation est apparue inévitable et celui où on a commencé à agir. Cela laisse penser qu'il faudrait que ceux qui ont l'expérience des débordements précédents puissent transmettre leur savoir à ceux qui sont là depuis moins de temps. Mais même après la décrue, les discussions ont fait apparaître une vraie désarroi des victimes qui se sentent délaissées. Jusqu'à aujourd'hui lorsqu'il s'agit de faire des démarches administratives et qu'elles ne savent pas forcément comment s'y prendre. C'est donc un grand chantier qui s'est mis en place au début du mois qui devra se prolonger tout au long de l'année. Tous ceux qui le souhaitent peuvent encore se joindre à la démarche lors de la prochaine réunion. Mais il y aura d'autres commissions avec d'autres thématiques tout au long du mandat.

Prochaine réunion : le mercredi 2 décembre à 20 h 00

Pour toute question : jleuard@mairie-paillet.fr

L'Avenir Pailleton, en Vert et contre tout

L'Avenir Pailleton a fêté ses 70 ans cette année. Notre club de hand-ball est un monument historique qui tient toujours sa place et même un peu plus. Retour sur les raisons de sa réussite avec un ancien président, Didier Mothes.

70 ans, c'est le bel âge pour faire du sport. C'est l'âge de l'Avenir. L'Avenir Pailleton même, né en 1956 comme club de basket. A l'époque, on croyait à l'avenir et on n'avait pas tort. Car 70 ans plus tard, le club a encore des lendemains qui chantent devant lui, même s'il a dû entre-temps laisser tomber le basket pour passer au hand. La faute aux Petits Mousses de Langoiran qui lui barrèrent la route en prenant la supériorité locale à leur compte et barrant ainsi la route aux Pailletons. Ce sera le hand donc, en 1968 et, à l'aune du nombre de médailles internationales qui sont rentrées depuis dans la besace de ce sport en France, c'était un bon calcul.

Les premiers titres en même temps que les Bleus

La comparaison avec le niveau national n'est pas forcément innocente : alors que les Bleus Barjots apportent à la France son premier titre mondial en sport collectif en 1995, les Verts de Paillet gravissent eux aussi les échelons, en même temps. A l'époque, il n'y a pas de salle de sports (de « Halle de Sports » préfère dire Didier Mothes qui est exigeant) et c'est sur du bon vieux goudron que jouent les équipes de jeunes. « Ça m'a valu une belle blessure » souligne Didier Mothes. Et il n'est pas le seul dans ce cas. Et pourtant, les 100 licenciés sont atteints en 1990 et les filles (séniores et cadettes) sont les premières à remporter un titre majeur en devenant championnes de Gironde en 1995/96. Les garçons doublent la mise en devenant champions d'Aquitaine en 97/98 et 98/99. Devant des villes qui comptent cent fois plus d'habitants.

Matchs à Latresne, entraînements à Talence

« A l'époque, on jouait à la salle de l'AIA à Latresne, le public suivait quand même. Et on allait s'entraîner une fois par semaine au CREPS à Talence. Il fallait être motivés. »

Et la motivation, ce n'est pas ça qui manquait. Parce qu'au delà du sport, c'est un véritable esprit d'équipe qui tient le club. « C'étaient les joueurs qui venaient peindre quand il y avait besoin, ils se sentaient bien au club. La différence, c'était la convivialité, la camaraderie. On aimait se retrouver ensemble, faire des repas et même des réveillons. » Côté peinture et convivialité, rien n'a changé depuis un quart de siècle et le club continue toujours de faire beaucoup avec peu et maintient cet esprit un peu à part.

Jamais ridicules

Même si l'arrivée de la Halle des Sports en 2000 a changé tout le reste en ne rendant plus nécessaire l'exil pour les matchs à domicile (et en diminuant drastiquement le nombre de blessures par la même occasion) : « Le fait d'avoir une salle a permis de passer un cap et de s'y maintenir. » estime Didier Mothes qui prend alors la présidence du club et la gardera de 2001 à 2014. « On est monté jusqu'à 248 licenciés. Il y en avait même deux qui venaient de Marmande. » Celui qui est déjà surnommé Papy Caillou, rapport à un caractère... plutôt tranché, se souvient que c'est à cette époque « qu'on a loupé d'un point la montée en pré-national. Mais on n'aurait pas pu y aller, on aurait eu des problèmes de normes avec la salle. » Partout où ils passent, les joueurs et joueuses de l'Avenir Pailleton sont les Petits Poucets des compétitions mais « même contre le haut niveau, on n'a jamais été ridicules. »

Pour lui, la recette de cette réussite qui dépasse largement la taille de la commune et qui perdure depuis plus d'un quart de siècle, c'est « le travail, le sérieux, la mise en œuvre de tous les moyens ». Et cet esprit de club si particulier qui fait que jouer à Paillet, ce n'est pas seulement faire un sport dans un club anonyme mais c'est plutôt participer à une aventure collective. Un esprit familial qui se retrouve chez les Mothes : « Mon fils, ma fille, ma belle-fille et mes petits enfants jouent ou ont joué pour le club. » C'est ça aussi qui rend le club unique.



Le Chêne vert,
journal municipal de Paillet
Directrice de la publication
Fabienne Hurmic

Rédaction
Jean Luc Eluard et Julien Cordier
Maquette et mise en page
Marie Albi